

14 août 2020
Français
Original : anglais*

Trentième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Principales tendances et mesures de lutte à l'échelle régionale en matière de trafic de drogues

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale

Rapport du Secrétariat

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent document des informations sur les initiatives de coopération régionale et sur l'assistance fournie par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) aux gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour aborder et combattre le problème mondial de la drogue. Il y est plus particulièrement rendu compte des faits nouveaux survenus depuis la vingt-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, qui a eu lieu à Lima du 7 au 11 octobre 2019.

2. Si la plupart des pays de la région consacrent actuellement des efforts et des ressources pour prendre des mesures de santé publique adaptées face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et atténuer la présente crise socioéconomique, il est important que les décideurs restent vigilants quant aux conséquences liées notamment aux drogues illicites et à la criminalité organisée. Les réseaux de production et de trafic de drogues risquent de prospérer, en tirant parti du chaos provoqué par la pandémie pour élargir et diversifier à long terme leur marché sur le plan géographique et fixer de manière abusive à plus court terme les prix de la vente au détail.

II. Contrôle des précurseurs

Amérique centrale et Caraïbes

3. Dans le cadre du Programme mondial de surveillance des drogues synthétiques : analyse, situation et tendances (SMART), une série de sessions de formation sur l'utilisation de TruNarc, appareil de détection mis à la disposition des États Membres

* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONLAC/30/1.



participants, a été organisée au Panama, à l'intention des services de détection et de répression et des laboratoires de criminalistique des 13 pays initialement couverts par ce programme (Barbade, Bolivie (État plurinational de), Chili, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Mexique, Pérou, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-et-Tobago). Le Programme mondial SMART a permis de perfectionner les diagnostics nationaux visant à évaluer les capacités des États Membres (en ce qui concerne leurs points forts, leurs points faibles, la communication et le niveau de coordination) et les systèmes nationaux d'alerte rapide pour les drogues de synthèse et les nouvelles substances psychoactives. Au troisième trimestre 2019, dans le cadre du Programme, deux appareils TruNarc ont été livrés à El Salvador et, en collaboration avec la Drug Enforcement Administration des États-Unis d'Amérique, une formation à l'identification des drogues de synthèse et à l'utilisation des appareils TruNarc a été dispensée aux principaux acteurs de l'observatoire des drogues de la République dominicaine. Un webinaire sur l'identification des drogues de synthèse a également été organisé dans le cadre du Programme à l'intention de l'observatoire des drogues, des services de détection et de répression et des laboratoires d'El Salvador. Trois évaluations diagnostiques ont été réalisées : à la Barbade, à Sainte-Lucie et à Trinité-et-Tobago. En janvier et février 2020, en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada, une formation sur les drogues de synthèse a été dispensée aux laboratoires et aux services de détection et de répression et de premiers secours de la Barbade et de Sainte-Lucie. En juin et juillet 2020, le Programme mondial SMART et les observatoires des drogues d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale ont organisé deux forums virtuels sur les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les drogues de synthèse et les nouvelles substances psychoactives, afin de mieux comprendre les nouvelles tendances et les conséquences de la pandémie sur le marché des drogues de synthèse et des nouvelles substances psychoactives, et ultérieurement sur les consommateurs.

4. Dans le cadre du projet du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat sur le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer le contrôle du trafic de drogues en Amérique latine (Colombie, Costa Rica et El Salvador), El Salvador a adopté, au dernier trimestre 2019, une stratégie nationale pour renforcer les institutions chargées d'intercepter les drogues et les précurseurs.

Colombie

5. L'ONUDC a continué de fournir au Ministère colombien de la justice et du droit et à la Police nationale colombienne des conseils techniques sur plusieurs initiatives, notamment des outils et des ateliers techniques et normatifs sur le contrôle des substances du point de vue de la détection et de la répression.

6. Dans le cadre de l'étude sur l'évolution du trafic de substances chimiques en Colombie, une méthodologie a été élaborée et mise en œuvre dans le système intégré pour la surveillance des cultures illicites afin d'évaluer les quantités de substances chimiques nécessaires pour produire illicitement des alcaloïdes dérivés de la coca en Colombie et, par conséquent, de renforcer les capacités des institutions publiques chargées de surveiller l'utilisation des précurseurs dans la production de drogues et de mener les enquêtes connexes. En outre, l'ONUDC a mené une étude sur la caractérisation chimique et l'évolution de la commercialisation des substances psychoactives et inhalables présentes sur le marché intérieur des drogues.

Mexique

7. Par l'intermédiaire de la Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires et du Ministère de la santé, et en coopération avec le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique, le Gouvernement mexicain continue de gérer le système national de contrôle des drogues. La septième version de ce système informatisé de contrôle international des précurseurs est actuellement opérationnelle.

III. Assistance juridique et lutte contre le blanchiment d'argent

Bolivie (État plurinational de)

8. En août 2019, le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie, en coordination avec le service chargé des enquêtes financières et le Bureau du Procureur général et avec l'appui du Bureau de pays de l'ONUDC en Colombie, a publié une brochure sur les typologies du blanchiment d'argent. Cette brochure décrit les méthodes utilisées pour blanchir de l'argent et les signes avant-coureurs qui permettent de détecter cette infraction.

Brésil

9. Au Brésil, en mars 2019, l'ONUDC et le Conseil national de la justice ont conclu un accord de partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre du programme national « Justiça Presente », l'objectif étant d'accroître le nombre d'audiences relatives à la détention provisoire dans les 27 États fédéraux et donc de réduire la population carcérale en diminuant le nombre de détentions provisoires. Vingt-sept conseillers spécialisés de l'ONUDC (un pour chaque État fédéral) fournissent des orientations aux partenaires judiciaires des États sur les lignes directrices et bonnes pratiques internationales que doivent suivre les professionnels travaillant dans ce domaine. Ils aident également les magistrats et les tribunaux des États à structurer les réseaux de protection sociale afin de prévenir la toxicomanie, de lutter contre les vulnérabilités liées à la criminalité et de renforcer les compétences des magistrats et des autres personnels participant aux audiences relatives à la détention. L'initiative prévoit également des mesures pour mettre en place des peines de substitution à l'emprisonnement.

Colombie

10. En 2019, l'ONUDC a conçu et réalisé sept simulations d'enquêtes sur des affaires de blanchiment d'argent, dans le cadre desquelles 160 agents de différentes institutions du Gouvernement colombien ont participé à quatre sessions de formation technique consacrées notamment à la théorie, aux normes, à la détection et à l'analyse des typologies spécifiques du blanchiment d'argent et de leurs liens possibles avec des secteurs économiques. Un « réseau de formateurs » a été créé pour promouvoir la continuité et la durabilité de ces activités.

11. En octobre 2019, pour encourager et faciliter l'élaboration et l'intégration de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent dans les secteurs public et privé, l'ONUDC, avec la participation du Vice-Président colombien, du Ministre de la justice et du droit et du Directeur de l'Unité d'information et d'analyse financière, a organisé une campagne pour célébrer la huitième Journée nationale de la prévention du blanchiment d'argent à Bogotá et à Medellín.

Équateur

12. Dans le cadre des activités conjointes menées au titre de l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR) de l'ONUDC et de la Banque mondiale et par le Bureau du Procureur de l'Équateur, des webinaires spécialisés ont été organisés à l'intention des homologues concernés sur des questions liées notamment au blanchiment d'argent, à la corruption et à la détection d'avoirs d'origine illicite. L'ONUDC a également fourni une assistance technique au Bureau du contrôleur général du Mexique par l'intermédiaire d'une plateforme d'apprentissage en ligne sur des sujets liés à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. En septembre 2019, le Groupe de liaison interinstitutionnel pour le recouvrement d'avoirs a été créé. Composé de 11 entités publiques, il a pour objectif d'améliorer les processus de recouvrement d'avoirs entre les juridictions internationales.

El Salvador

13. En El Salvador, l'ONUDC a fourni à la Division de la lutte contre les stupéfiants, à la Division de la police technique et scientifique et à la Division des enquêtes de patrimoine, de la déchéance du droit de propriété et de la criminalité financière de la Police nationale une assistance technique dans le cadre d'enquêtes pénales et de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a également fourni une assistance technique au Bureau du Procureur général et à la Cour suprême de justice en vue de renforcer les enquêtes et les poursuites en matière de blanchiment d'argent lié au trafic de drogues.

Mexique

14. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique, en collaboration avec la Commission nationale des services bancaires et des valeurs mobilières, élabore actuellement une vaste campagne de sensibilisation à la lutte contre le blanchiment d'argent, afin de sensibiliser les entreprises privées, les agents publics et la population générale aux incidences négatives du blanchiment d'argent sur la société et à ses liens avec la criminalité organisée.

15. En 2019, une enquête téléphonique a été menée pour recueillir des informations essentielles sur la perception du blanchiment d'argent au sein de la société mexicaine et les connaissances du public en la matière et établir une base de référence afin de suivre et d'évaluer les effets de la campagne. Des séances de travail ont été organisées avec des représentants des secteurs public, privé et universitaire. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique, avec le soutien de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC, a dispensé une formation sur les cryptomonnaies et organisé, début 2020, huit conférences sur ce sujet auxquelles plus de 9 000 personnes ont participé.

Pérou

16. En 2020, le projet sur les mesures de justice pénale pour lutter contre la criminalité liée aux forêts mené par l'ONUDC au Pérou a appuyé la coopération interinstitutionnelle et renforcé les capacités du Bureau du Procureur spécialisé dans l'environnement, du service de renseignement financier, des autorités douanières et de la Direction de l'environnement de la Police nationale chargée d'enquêter sur les flux financiers illicites dans le secteur forestier.

17. Le Programme d'aide à la lutte contre le déboisement des forêts tropicales de l'ONUDC a permis de renforcer les capacités de la division des enquêtes criminelles hautement complexes de la Police nationale en matière d'enquête et de démantèlement des organisations criminelles liées notamment à l'exploitation forestière illégale.

IV. Renforcement des forces nationales de police et des initiatives de coopération

Bolivie (État plurinational de)

18. En février 2020, le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie et le Programme de contrôle des conteneurs ont organisé une visite d'étude en Argentine et en Uruguay à l'intention des agents de l'unité de contrôle portuaire de l'État plurinational de Bolivie afin de renforcer les contacts et la communication entre les pays concernés par la voie navigable Paraguay-Paraná. En avril et mai 2020, l'ONUDC a organisé deux sessions de remise à niveau des connaissances pour le personnel de l'unité de contrôle portuaire. Cette unité a également été renforcée en juillet, avec la participation du service national de la propriété intellectuelle, afin d'améliorer les capacités d'enquête visant les atteintes à la propriété intellectuelle.

19. En mai et juillet 2020, dans le cadre du Projet de communication aéroportuaire (AIRCOP), trois cours de formation, sur la traite des personnes, le contrôle du fret aérien et les atteintes à la propriété intellectuelle, ont été dispensés au personnel de l'équipe aéroportuaire conjointe chargée des interceptions dans les aéroports internationaux de Santa Cruz et de La Paz.

20. En mai et juin 2020, deux ateliers, sur les livraisons contrôlées et la confiscation des biens, ont été organisés dans le cadre du projet CRIMJUST, avec le soutien du réseau de procureurs chargés de lutter contre la drogue de l'Association ibéro-américaine des ministères publics et du Bureau de pays de l'ONUDC en Colombie. En juillet 2020, un cours en ligne d'introduction à la confiscation d'avoirs a été mis au point pour les juges, les procureurs et les agents de police de l'État plurinational de Bolivie.

21. En octobre 2019 et février 2020, le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie, en coordination avec le projet CRIMJUST, a organisé deux forums relatifs à des affaires afin de renforcer la coopération régionale et internationale dans les enquêtes sur les stupéfiants. Des institutions de Belgique et de Bolivie (État plurinational de) ont participé au premier forum et des institutions d'Argentine, de Bolivie (État plurinational de) et d'Espagne ont participé au second. Les forums ont porté sur des affaires de trafic de cocaïne détectées grâce au Programme de contrôle des conteneurs et au projet AIRCOP. L'affaire impliquant l'Argentine et l'Espagne a également reçu l'appui du Réseau des procureurs chargés de la lutte contre la drogue de l'Association ibéro-américaine des ministères publics.

Colombie

22. L'ONUDC a continué de renforcer les capacités des institutions de détection et de répression chargées de lutter contre le trafic de drogues en Colombie dans le cadre du Programme de renforcement de la coopération en matière d'enquêtes criminelles et de justice pénale sur l'itinéraire emprunté par la cocaïne en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique du l'Ouest (CRIMJUST). Il a organisé trois sessions de formation technique sur les processus technique et chimique de fabrication de la cocaïne afin de renforcer les capacités de détection de la fabrication et du trafic de cocaïne et d'enquête et de poursuites y relatives. Les sessions de formation ont passé en revue les cultures, les infrastructures, les processus, les substances chimiques et les facteurs socioéconomiques liés à la fabrication de cocaïne.

23. L'ONUDC a en outre continué de fournir une assistance technique aux institutions publiques chargées d'intercepter le trafic de drogues et de contrôler les précurseurs en Colombie, au Costa Rica et en El Salvador, notamment en les aidant à concevoir des stratégies nationales destinées à renforcer les institutions chargées d'intercepter le trafic de drogues et de précurseurs.

Mexique

24. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique a continué de mettre en œuvre le projet visant à améliorer l'intervention de la police en cas de crimes violents et à accorder l'attention voulue aux victimes de tels crimes afin de renforcer les capacités des premiers intervenants dans les affaires de violence fondée sur le genre et de mieux coordonner leur intervention avec les forces de police, les opérateurs de centres d'appels d'urgence et les centres pour femmes.

25. De 2016 à 2020, 12 849 policiers et opérateurs de centres d'appels d'urgence de 25 États et de 30 municipalités du Mexique ont suivi une formation financée grâce à des contributions financières du Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Affairs des États-Unis, en collaboration avec le Ministère mexicain de la sécurité et de la protection citoyenne. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique a mis en place une accréditation pour les enquêtes sur les féminicides, l'objectif étant de créer un réseau de policiers spécialisés de 23 États.

26. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique a aidé l'Institut national de statistique et de géographie à mener la première enquête nationale sur la formation et les normes professionnelles de la police, dans le cadre de laquelle 56 116 policiers de cinq divisions de police aux niveaux national, des États et local ont été interrogés. Le Centre d'excellence sur les statistiques concernant la gouvernance, la sécurité publique, la victimation et la justice procède actuellement à une analyse approfondie des capacités de l'ensemble des 32 forces de police des États.

Pérou

27. Au cours de la période considérée, l'ONUDC a fourni une assistance technique aux procureurs spécialisés dans la lutte contre le trafic de drogues et à la Police nationale et a renforcé leurs capacités. La formation professionnelle et le transfert de technologies étaient axés sur les stratégies visant à lutter contre le détournement de précurseurs en utilisant la méthode consistant à contrôler une zone avec l'aide des systèmes de géolocalisation. Ces activités ont favorisé une bonne circulation de l'information et donc une coordination interinstitutionnelle plus efficace entre les autorités compétentes locales et nationales.

V. Contrôle aux frontières

Bolivie (État plurinational de)

28. Dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs, le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie collabore avec les États Membres pour explorer d'autres possibilités en vue de renforcer la sécurité des frontières le long de la voie navigable Paraguay-Paraná qui traverse le sud de l'État plurinational de Bolivie (située au port de Busch à Santa Cruz).

Colombie

29. En juillet 2019, le Gouvernement colombien et l'ONUDC ont signé un mémorandum d'accord en vue de mettre en œuvre le Programme de contrôle des conteneurs. Plusieurs ateliers ont été organisés pour renforcer la capacité opérationnelle des autorités nationales chargées du contrôle portuaire et de l'inspection des cargaisons, telles que le Ministère de la défense, le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la justice et du droit, et la Direction des impôts et des douanes.

VI. Réseaux régionaux et échange d'informations

Bolivie (État plurinational de)

30. Le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie a continué de soutenir le développement du Centre régional du renseignement au service de la lutte antidrogue afin de resserrer la coopération régionale et internationale. Basé sur le modèle du Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, ce centre, situé à Santa Cruz, entre l'État plurinational de Bolivie et les pays du Cône Sud dans le cadre du Marché commun du Sud (MERCOSUR), vise à promouvoir l'échange d'informations, l'analyse des renseignements et les opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants. Encore au stade initial de sa transformation en organisation internationale, il a déjà contribué à l'arrestation de criminels de haut niveau et facilité plusieurs enquêtes qui ont abouti au démantèlement de groupes criminels et à la saisie de grandes quantités de drogues.

Colombie

31. En novembre 2019, l'ONUDC a soutenu le forum interrégional d'enquête sur des affaires impliquant la Belgique, la Colombie et l'Équateur. Des agents des services de détection et de répression et des procureurs ont examiné les tendances

actuelles du trafic de cocaïne observées dans leur pays et l'état actuel de leur coopération en matière de justice pénale. Les experts ont présenté le cadre juridique et les outils utilisés dans les affaires de trafic de drogues. Les agents des services de détection et de répression ont décrit les tendances du trafic de drogues et les difficultés rencontrées en la matière et ont recensé les faits nouveaux survenus et les incidences escomptées.

32. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, les Bureaux de pays de l'ONUDC en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou ont contribué à une étude intitulée *COVID-19 et la chaîne d'approvisionnement en drogues : production, trafic et utilisation*. D'après cette étude, les filières d'approvisionnement en intrants et en matières premières des économies illicites telles que le trafic de drogues se sont heurtées à des obstacles, et la distribution a été freinée par le déploiement accru de la police et le confinement de la population générale.

Pérou

33. En juillet 2019, le projet CRIMJUST et le Système intégré pour la surveillance des cultures illicites ont organisé un atelier technique pour les agents de la Direction antidrogue de la Police nationale péruvienne sur les outils et procédures juridiques internationaux existants pour prévenir le trafic de substances contrôlées.

34. Les Bureaux de pays de l'ONUDC en Colombie et au Pérou et les organismes péruviens chargés des enquêtes et des poursuites ont organisé trois tables rondes spécialisées à l'intention des procureurs sur la prévention des infractions complexes et la lutte contre ces infractions grâce à l'utilisation efficace des outils juridiques dans le cadre du système judiciaire accusatoire oral. Trois autres tables rondes ont été organisées à l'intention des procureurs et des agents de la police judiciaire sur le renforcement des enquêtes criminelles.

VII. Analyse des tendances et études sur le trafic de drogues et les questions connexes

Bolivie (État plurinational de)

35. En janvier 2020, l'ONUDC a présenté son rapport annuel de validation des informations relatives à l'incinération et à la destruction des drogues saisies dans l'État plurinational de Bolivie. L'enquête sur la culture du cocaïer et la validation des informations sur l'éradication des plantations de cocaïers ont été présentées en juillet 2020. L'ONUDC devrait présenter les résultats de deux études supplémentaires, l'une sur les coefficients de conversion et l'autre sur le rendement constant maximum des plants de coca, réalisées dans l'État plurinational de Bolivie en octobre 2020.

Brésil

36. En avril 2020, et dans le cadre des initiatives visant à renforcer la coopération régionale et interrégionale, l'ONUDC a signé un accord avec le Secrétariat national antidrogue du Ministère de la justice et de la sécurité publique et le PNUD pour concevoir et mettre en place le Centre d'excellence pour la réduction de l'offre de drogues illicites. Ce centre a pour mission d'élaborer des études et des analyses sur les tendances des différents types de trafic et de criminalité transnationale organisée et les menaces qu'ils représentent, afin de permettre au Secrétariat national antidrogue de mettre au point des stratégies pour lutter contre l'offre de drogues. L'une des principales activités qui seront menées dans le cadre du partenariat est la réalisation d'études stratégiques, notamment sur le trafic de drogues, le trafic transfrontière, les marchés illicites et la criminalité organisée ; les flux financiers illicites et la gestion des biens saisis et confisqués dans les affaires de trafic de drogues ; et les crimes violents dans le contexte de l'offre de drogues illicites. Un autre domaine primordial du partenariat est le soutien apporté aux systèmes d'alerte rapide pour recenser les tendances des marchés illicites et du trafic de nouvelles substances psychoactives,

ainsi que la diffusion de données, d'informations, de statistiques et de tendances sur l'offre de ces substances.

Colombie

37. Afin de promouvoir l'analyse globale du phénomène des drogues et moyennant l'élaboration d'études sur les tendances de la culture du cocaïer dans les territoires, l'ONUDC a mené, en 2019, plusieurs études techniques visant à améliorer les informations recueillies sur les dynamiques territoriales dans les zones touchées par les cultures illicites. Une de ces études visait à évaluer les activités économiques licites dans les zones de culture du cocaïer et a permis de recueillir des données sur les coûts et les revenus des activités licites et illicites dans les zones de culture du cocaïer.

38. L'ONUDC a mené des recherches sur les prix des drogues illicites en Colombie. Des données sur les prix (de la cocaïne, des opiacés et des dérivés du cannabis) ont été recueillies chaque mois dans les zones de culture, ainsi que sur les sites Web pertinents. Ces activités ont été entreprises en collaboration avec la Direction antidrogue de la Police nationale péruvienne.

39. L'ONUDC a entrepris des études sur les caractéristiques socioéconomiques dans les territoires touchés par la culture du pavot à opium en Colombie, en vue de prévenir et de contrôler les cultures illicites en identifiant les territoires présentant les conditions les plus favorables à cette activité. Le modèle élaboré a tenu compte à la fois des conditions biophysiques, des données historiques socioéconomiques et de la cartographie spectrale. Les études ont permis d'élaborer des méthodologies pour accroître les capacités des gouvernements locaux à prévenir et à surveiller l'évolution des cultures illicites.

40. L'ONUDC a encouragé le recours aux outils de télédétection en Colombie pour évaluer les politiques publiques et permettre au Gouvernement de renforcer le processus décisionnel sur les politiques publiques de lutte contre l'exploitation illégale des terres. Pour ce faire, il a fourni les données de 2018 sur l'exploitation de l'or alluvionnaire. Selon le rapport, 92 046 hectares étaient touchés, dont plus de la moitié dans des territoires de protection et de conservation.

Équateur

41. En 2019, une initiative interinstitutions commune du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Organisation internationale pour les migrations, du Fonds des Nations Unies pour la population et de l'ONUDC, en partenariat avec l'Union européenne, a été lancée et fournit des informations spécialisées sur les tendances des cultures illicites, les dynamiques du trafic de drogues et les activités favorisant la déforestation. L'initiative comprend un mécanisme de surveillance et d'alerte rapide pour prendre immédiatement des mesures en cas de violations des droits humains à la frontière nord du pays.

42. Dans le cadre du projet visant à établir un diagnostic des besoins institutionnels pour lutter contre la criminalité et la violence à la frontière nord entre la Colombie et l'Équateur, un document d'analyse préliminaire sur la criminalité transnationale organisée, une base de données géographiques de source ouverte et un document contenant une analyse des forces pour le changement du paysage en 2001, 2009 et 2017 ont été établis et présentés.

Mexique

43. Dans le cadre du Programme de surveillance des cultures illicites au Mexique, mené en partenariat avec le Ministère de la défense, la marine, le Bureau du Procureur général et le Ministère des affaires étrangères du Mexique, l'ONUDC a reçu, au cours de la période considérée, une nouvelle contribution financière qui a permis de prolonger le partenariat de surveillance des cultures jusqu'en 2023. Le programme continuera d'évaluer la superficie consacrée à la culture du pavot à opium sur

l'ensemble du territoire mexicain, le rendement estimé des cultures et la teneur en morphine de la gomme d'opium.

44. Grâce à des contributions financières du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, l'ONUDC met actuellement en œuvre un projet visant à renforcer le processus de collecte de données dans le cadre des activités d'éradication des cultures illicites, projet qui a permis de mettre au point un système automatisé de signalement en temps réel de la destruction des cultures de pavot à opium et de cannabis. Le système est pleinement opérationnel depuis octobre 2019 et plus de 380 dispositifs ont été mis à la disposition des institutions de sécurité mexicaines chargées de l'éradication des cultures dans l'ensemble du pays. Il a recensé plus de 8 000 activités d'éradication depuis son déploiement à l'échelle nationale en octobre 2019, et plus de 400 fonctionnaires ont été formés à son utilisation.

Pérou

45. La Commission nationale pour le développement et une vie sans drogue et l'ONUDC, avec le soutien de l'Union européenne, ont renouvelé leur partenariat en juin 2020. À ce titre, l'ONUDC fournit une assistance technique au Pérou pour l'aider à mettre en place son système de surveillance destiné à contrôler la production et le commerce de la cocaïne. Cette collaboration renforce l'expertise technique et favorise la recherche et l'analyse afin de garantir la fiabilité des données et des études réalisées par les autorités nationales.

VIII. Initiatives de réduction de la demande

Brésil

46. Au Brésil, dans l'État de Pernambuco, l'ONUDC collabore avec le Secrétariat d'État aux politiques de prévention de la toxicomanie et de la violence et le PNUD pour appuyer sur le plan technique la mise en œuvre et le suivi d'une partie du programme de prévention de la criminalité et de la violence à Pernambuco, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). L'accord conclu entre l'ONUDC, le Secrétariat d'État aux politiques de prévention de la toxicomanie et de la violence et le PNUD visait à soutenir la fourniture de subventions techniques pour renforcer la prévention de la violence et le traitement des troubles liés à la consommation de drogues dans l'État. Le partenariat prévoit également l'élaboration d'une grille d'indicateurs pour contribuer au suivi des politiques de prévention de la criminalité, de la violence et de la toxicomanie axées sur les adolescents et les jeunes âgés de 12 à 29 ans exposés à la violence et à diverses situations de vulnérabilité sociale dans les 20 zones de sécurité intégrée prioritaires de l'État du Pernambouc (territoires spéciaux de citoyenneté).

Amérique centrale et Caraïbes

47. Fin 2019, l'ONUDC a organisé un atelier pour les décideurs sur les faits nouveaux survenus, les normes internationales et les stratégies et politiques fondées sur des données probantes dans les domaines de la prévention et du traitement des troubles liés à la consommation de substances.

48. En 2020, l'ONUDC a renforcé ses activités en El Salvador pour mettre en œuvre des programmes de prévention de la toxicomanie dans le cadre du programme intitulé « Leones educando » mené en coordination avec la Commission nationale des drogues et plusieurs municipalités du pays.

49. Toujours en 2020, l'ONUDC, en coordination avec le Secrétariat de la Commission contre les toxicomanies et le trafic illicite de drogues du Guatemala, a élaboré des supports de formation pour renforcer les compétences psychosociales des jeunes et prévenir ainsi les troubles liés à la consommation de drogues. Ces supports de formation sont diffusés lors d'activités régulières avec les enseignants et les élèves dans les écoles participant aux programmes de prévention de la Commission.

50. En 2020, l'ONUDC, en collaboration avec les commissions nationales de lutte contre la drogue et les ministères de la santé concernés, a lancé un projet d'assurance qualité pour les centres de traitement des troubles liés à l'usage de substances psychoactives dans quatre pays d'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras et Panama), ainsi qu'à Cuba et en République dominicaine.

Colombie

51. En coopération avec le Ministère colombien de la justice et du droit, l'ONUDC a continué de mettre en œuvre le programme de renforcement des familles, qui a bénéficié à 539 familles (1 617 personnes) dans six territoires : Sincelejo, Loricá, Montería, Quibdó, Mocoa et San José del Guaviare, en coopération avec des organisations de la société civile.

52. En Colombie, l'ONUDC a appuyé les stratégies et activités axées sur la prévention de l'usage de drogues et le système de responsabilité pénale des adolescents, en renforçant 10 unités et en fournissant un soutien à près de 2 400 prestataires de soins. Le programme « Line Up, Live Up » de l'ONUDC, qui vise à atténuer et à réduire les facteurs de risque, a été mis en œuvre ; 450 responsables locaux y ont notamment participé.

53. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'ONUDC a organisé des conférences virtuelles avec la participation d'experts sur des sujets tels que la gestion de l'abstinence chez les personnes privées de liberté, les pratiques d'automédication dans les situations d'urgence sanitaire, la réduction des risques et des dommages, les premiers secours psychologiques et les difficultés rencontrées, les groupes de soutien, les groupes d'entraide et la prévention des comportements suicidaires en milieu carcéral.

Équateur

54. En 2019 et dans le cadre du suivi opérationnel du mémorandum d'accord signé entre l'Équateur et l'ONUDC en 2019 pour faire face au phénomène socioéconomique des drogues en mettant l'accent sur la santé, un certain nombre d'activités ont été entreprises, notamment l'élaboration d'un webinaire sur les bonnes pratiques en matière de soins de santé mentale dans les centres de traitement résidentiels dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ; et un protocole pour l'admission de nouveaux patients souffrant de troubles liés à l'usage de drogues dans des centres de traitement spécialisés. En outre, l'ONUDC et l'Organisation mondiale de la Santé ont proposé de mener une étude pilote sur les installations et la gestion des centres de traitement spécialisés, en vue d'aider les administrations locales à recueillir des informations et à mieux comprendre et planifier les systèmes de traitement et de promouvoir des normes de qualité.

Mexique

55. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique, avec l'appui du Gouvernement espagnol, participe à la mise en œuvre d'une nouvelle initiative au sein du Réseau international des centres ressources en matière de traitement et de réadaptation des toxicomanes (Treatnet II). Cette initiative vise à mettre en place des mécanismes permettant de contrôler la qualité des services de traitement en Amérique latine. Au Mexique, le projet se concentre sur la cartographie des capacités des centres de traitement qui fonctionnent actuellement sans avoir été formellement reconnus par le Gouvernement mexicain, ainsi que sur la réalisation d'un diagnostic des arrangements et des capacités institutionnels nécessaires pour garantir le respect des normes de qualité internationales par tous les centres de traitement du pays.

56. En janvier 2020, l'ONUDC, en collaboration avec le Ministère mexicain de la santé, a organisé une session de formation de quatre jours pour les décideurs sur les bonnes pratiques en matière de politiques de prévention et de traitement fondées sur des données scientifiques. L'ONUDC et le Bureau of International Narcotics and Law

Enforcement Affairs étudient actuellement la possibilité de mettre au point une version en ligne de cette formation, qui serait dispensée dans les 32 États du Mexique.

Pérou

57. Au cours du second semestre 2019, dans le cadre du programme d'aide directe de l'ambassade d'Australie, du Ministère péruvien de l'éducation, de la municipalité de Lima et de l'ONUDC, la stratégie de prévention de la violence « Agir sans violence » a été mise en œuvre.

58. La stratégie de prévention de la violence « Agir sans violence » propose des jeux vidéo et des ateliers sur les compétences parentales et la coexistence scolaire sur une plateforme numérique récréative. Elle vise à lutter contre toutes les formes de violence à l'encontre des filles et des garçons dans les établissements d'enseignement publics et rassemble des directeurs, des enseignants, des tuteurs, des membres de la famille et des enfants. La priorité a été donnée à la participation des familles appartenant aux comités pour une coexistence pacifique et aux brigades d'autoprotection des écoles. Les activités de formation étaient axées sur la gestion de la coexistence scolaire et la prévention de l'usage de drogues et de la violence en milieu scolaire. Plus de 20 directeurs et tuteurs d'écoles maternelles et primaires et 225 filles et garçons ont participé à ce projet.

IX. Développement alternatif

Bolivie (État plurinational de)

59. Au cours de la période considérée, le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie a appuyé la révision de la stratégie nationale de développement alternatif en coordination avec les autorités nationales et l'Union européenne, en mettant l'accent sur les marchés internationaux et les partenariats avec les entreprises internationales de commerce équitable. En juillet 2020, l'entreprise française Malongo et une organisation paysanne de La Asunta ont signé un accord commercial concernant l'exportation vers la France de café de haute qualité issu du programme de développement alternatif de l'État plurinational de Bolivie.

Colombie

60. Le Bureau de pays de l'ONUDC en Colombie a appuyé les efforts déployés par le Gouvernement pour remplacer les cultures illicites et favoriser une culture de la légalité. En 2019, un total de 35 996 hectares de cultures illicites ont été volontairement éradiqués par les communautés rurales, le taux de respect des engagements convenus en matière d'éradication volontaire atteignant ainsi 95 %.

61. Grâce au processus de vérification mis en place, des données de base, de mi-parcours, de suivi et de fin de parcours ont été recueillies pour analyser les changements sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels résultant des interventions gouvernementales. En 2019, 16 118 familles ont été interrogées afin de recueillir des données de base et 4 996 enquêtes de suivi ont été menées.

62. L'ONUDC a soutenu le Plan national global de remplacement des cultures illicites du Gouvernement colombien. Ce plan prévoyait : a) la mise en œuvre d'une stratégie d'éradication volontaire ; b) la fourniture d'une aide à 61 183 familles par l'intermédiaire de services d'assistance technique dans 56 municipalités de 14 départements colombiens ; et c) le soutien de projets sur la sécurité alimentaire pour 59 940 familles.

63. L'accès à la propriété foncière est un facteur déterminant dans la transition des communautés vers la légalité au moyen du développement alternatif. L'ONUDC a aidé l'Agence nationale des terres à attribuer des titres fonciers en bonne et due forme sur les territoires où étaient pratiquées des cultures illicites. Au total, 13 000 familles ont bénéficié du programme de légalisation par le remplacement des cultures. En

2019, 854 titres ont été délivrés, dont 40 % étaient exclusivement destinés aux femmes.

64. Dans le cadre de la stratégie globale de remplacement des cultures illicites en Colombie, l'ONUDC a appuyé la mise en œuvre de l'initiative relative aux acteurs locaux, qui s'adresse principalement aux cueilleurs de feuilles de coca. Dans le cadre de cette stratégie, 3 336 cueilleurs de feuilles de coca ont participé à des activités d'entretien des collectivités ; des infrastructures locales ont été reconstruites et réaménagées ; et près de 1 000 kilomètres de chemins et de routes rurales ont été réparés. Le Gouvernement a ainsi pu réaliser des économies considérables, d'un montant d'environ 13 millions de dollars.

65. En raison de la situation actuelle liée à la COVID-19, la fourniture de matières premières pour les initiatives d'aide à la sécurité alimentaire s'est heurtée à des problèmes, car le confinement et les restrictions à la circulation imposés par les gouvernements ont eu des incidences sur la livraison des marchandises aux bénéficiaires. L'ONUDC a élaboré un plan d'urgence, en étroite coopération avec le Gouvernement, afin de pouvoir mener des opérations tout en respectant les mesures de sécurité strictes. De plus, pendant la crise de la COVID-19, les « agents communautaires » de San Miguel, dans le département de Putumayo, ont produit 150 masques faciaux à distribuer aux personnes vulnérables dans le département.

X. Conclusions

66. Il est nécessaire de fournir un appui continu en faveur du renforcement des capacités, notamment en formant les professionnels concernés, tels que les enquêteurs, les procureurs et les juges, aux questions clefs que sont le blanchiment d'argent découlant du trafic de drogues, la criminalité organisée, la corruption et la criminalité liée aux forêts. Ces capacités peuvent être renforcées à l'aide de plateformes qui facilitent la mise en commun de renseignements, telles que le Centre régional du renseignement antistupéfiants, installé à Santa Cruz (État plurinational de Bolivie), et le Centre d'excellence sur la réduction de l'offre inauguré au Brésil en 2020, ainsi que d'initiatives facilitant la coopération entre les services de police et ceux de contrôle aux frontières, telles que le Programme de contrôle des conteneurs, le Projet AIRCOP et le projet CRIMJUST.

67. La plupart de l'assistance technique fournie par l'ONUDC est financée directement par les gouvernements des pays bénéficiaires, ce qui garantit l'appropriation des projets par les intéressés et leur durabilité. Compte tenu de la nature du problème des drogues illicites et du principe de responsabilité partagée, le soutien financier des partenaires internationaux serait utile pour compléter, renforcer et améliorer la durabilité des initiatives et stratégies financées au niveau national. Ce point est particulièrement important compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, qui touche gravement la région d'Amérique latine et qui a de graves répercussions sur la situation socioéconomique.

68. Les États Membres et l'ONUDC doivent continuer d'encourager la concertation intra et interrégionale sur la production, le trafic et la consommation de substances illicites. La coopération avec la société civile, les universités et le secteur privé doit être renforcée. Une approche intégrée et un renforcement de la coopération et de la coordination régionales seraient utiles pour obtenir des résultats efficaces et durables et contribueraient aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable.

69. Si l'on veut que les efforts conjoints déployés pour réduire les cultures illicites portent leurs fruits, il faut renforcer encore les politiques et stratégies nationales de développement alternatif, facteurs déterminants pour la génération de revenus légaux dans les communautés vulnérables. Les pays de la région ont demandé à l'ONUDC de continuer de leur apporter son concours pour le remplacement volontaire des cultures, l'attribution de titres de propriété foncière en bonne et due forme, la

réalisation d'enquêtes de référence et le traitement des données connexes, afin de mieux comprendre les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels en jeu dans les territoires touchés par les cultures illicites. Dans ce contexte, il est primordial de reconnaître les incidences de ces cultures sur la sécurité, le développement et la prospérité de la région.
